

## **POUR UN ISLAM DE TOLERANCE : EXCLURE LES PRECHEURS DE HAINE !**

*Par Claude Moniquet, Président de l'ESISC*

Le député (de l'aile libérale du Mouvement Réformateur) Denis Ducarme déposera prochainement au Parlement belge une résolution visant à clarifier et à encadrer l'activité des imams sur le territoire belge<sup>1</sup>. Salutaire initiative alors même que M. Ducarme nous apprend qu'Abdelkader Bouziane « l'Imam de Vénissieux » (qui avait été expulsé de France en avril 2004) se trouve dans la région de Charleroi où il exerce la fonction... d'imam ! Par ailleurs, au terme d'une enquête serrée, il souligne que 15% des imams actifs en Belgique seraient en situation illégale.

Qu'un homme qui est poursuivi en France pour avoir prôné la violence envers les femmes et justifié le Djihad ait pu, même brièvement, occuper des fonctions d'imam dans une mosquée belge en dit long sur les lacunes du (nécessaire) contrôle des activités extrémistes. Qu'environ un imam « officiel » sur 15 (on ne compte évidemment pas ici les « guides » autoproclamés de l'islam des caves des garages) puisse ne pas être en situation légale confirme les craintes que l'on peut avoir sur ces contrôles.

Qu'on nous comprenne bien, il ne s'agit pas ici de jeter l'opprobre sur l'ensemble d'une communauté qui, nous ne cessons ici de le répéter, est, dans son immense majorité bien intégrée et respectueuse des lois. Non, il s'agit, au contraire, de protéger cette communauté des extrémistes qui, faisant leur lit de vrais problèmes de société – entre autres le racisme et l'exclusion sociale dont souffrent encore trop de jeunes « d'origine immigrée » - tentent de pousser une partie de la jeunesse musulmane vers la rupture et l'encourage à rejeter nos valeurs.

Bien sûr, certaines voix s'élèveront pour s'offusquer que l'on ne souhaite pas appliquer le même traitement aux autres cultes et que l'islam s'en trouve donc, ainsi, stigmatisé. Cet argument est facile à réfuter. Tout d'abord, en Belgique comme dans les autres pays d'Europe, les déviances sectaires dangereuses de toutes les religions font l'effet d'une surveillance plus ou moins active. Ensuite, nul ne peut nier que, même s'ils ne représentent qu'une déviance minoritaire de l'islam, les intégristes et leur branche armée, les djihadistes, agissent au nom de cette religion. Ils s'abritent à l'intérieur de la communauté musulmane, prêchent et recrutent dans les mosquées. Il n'existe en Belgique ou en France, aucune église catholique, temple protestant ou synagogue où l'on prêcherait la haine ou le renversement de l'ordre constitutionnel. Mais malheureusement, dans un certain nombre de mosquées, ces prêches sont quotidiens. C'est à cette dérive qu'il importe de mettre fin. Le plus rapidement possible et dans l'intérêt même de la communauté musulmane.

Les valeurs de l'Europe sont connues. Citons entre autres : la démocratie qui met le respect de la loi civile et de l'ordre constitutionnel au-dessus de toute idéologie ou

---

<sup>1</sup> On trouvera dans notre rubrique « Forum » le texte qu'il a bien voulu nous confier pour expliquer ses motivations.

croyance, la liberté d'expression et de culte (en ce compris la liberté d'avoir une religion ou non et d'en changer si on le souhaite et aussi souvent qu'on le souhaite), l'égalité des citoyens (et au premier chef de l'homme et de la femme) et respect de la différence (culturelle, ethnique, religieuse, sociale, de « genre »).

En d'autres termes, et pour faire bref et clair, ni la Belgique ni l'Europe n'ont besoin d'imams prêchant le repli identitaire, la suprématie de l'islam sur les autres religions, la discrimination des femmes, l'homophobie, l'antisémitisme ou le djihad.

Ceux qui adhèrent à cette idéologie n'enrichissent pas notre communauté mais l'affaiblissent et la minent. Il faut les isoler et les exclure pour permettre à l'Islam européen d'occuper la place qui lui revient. Ni plus, ni moins.

C'est pourquoi nous soutenons fermement la proposition du député Denis Ducarme.